

DIAGNOSTIC
CLIMATIQUE ET ACTION
D'ADAPTATION
INCLUSIVE

RAHAL



DIAGNOSTIC
CLIMATIQUE ET ACTION
D'ADAPTATION
INCLUSIVE

RAHAL

TABLE DES MATIÈRES

I	PRÉSENTATION DU PROJET ACICT	03
II	PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE RAHAL	05
III	ÉTAT DE LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE ET DES PARTENARIATS DE LA COMMUNE	06
IV	ÉVALUATION DE LA MATURITÉ CLIMATIQUE DE LA COMMUNE	06
V	ENJEUX SPÉCIFIQUES DE GENRE ET INCLUSION FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	08
VI	CARTOGRAPHIE DES ACTEURS INSTITUTIONNELS DE LA COMMUNE	09
VII	CARTOGRAPHIE DES OSC LOCALES	11
VIII	INVENTAIRE DES OUTILS DE PLANIFICATION	12
IX	BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITÉS CLIMATIQUES	13
X	BESOINS EN OUTILS ET INSTRUMENTS D'ACTION CLIMATIQUE	13
XI	RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES POUR L'ADAPTATION CLIMATIQUE	13
XII	CRÉATION D'UNE CELLULE CLIMAT COMMUNALE	15
XIII	PROGRAMME DE FORMATION DES ACTEURS INSTITUTIONNELS	16
XIV	PROGRAMME DE FORMATION DES OSC LOCALES	20
XV	CRÉATION D'UN GROUPE DE LEADERSHIP POUR L'ACTION CLIMATIQUE LOCALE	24
XVI	STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET SENSIBILISATION LOCALE	28
	CONCLUSION	30
	ANNEXES	31

I. Présentation du projet ACICT

La Tunisie est considérée comme l'un des pays les plus exposés aux effets du changement climatique en Méditerranée. Selon la Banque mondiale¹, le pays fait face à :

- Un stress hydrique très élevé, aggravé par la diminution de la disponibilité en eau ;
- Une baisse et une variabilité accrue des précipitations, avec de fortes irrégularités régionales ;
- Une augmentation des températures moyennes et extrêmes, accompagnée de vagues de chaleur plus fréquentes ;
- Des sécheresses plus intenses et une dégradation progressive des ressources naturelles ;
- Un risque accru d'inondations soudaines, notamment dans les zones urbaines et côtières.

Les impacts du changement climatique ne sont pas uniformes. À l'échelle internationale, les analyses de l'ONU Femmes² montrent que les inégalités sociales et économiques peuvent accroître la vulnérabilité des femmes et des groupes marginalisés face aux effets climatiques.

Le Gender Action Plan de l'UNFCCC souligne également l'importance d'intégrer l'égalité de genre dans l'action climatique pour garantir une participation plus équitable.

Face à ces défis, le projet Action climatique inclusive dans les communes tunisiennes (ACICT), mis en œuvre de mars 2024 à février 2029 par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et le Centre International de Développement pour la Gouvernance Locale Innovante (CILG), en coopération avec le Ministère de l'Intérieur/IPAPD et le Ministère de l'Environnement, et financé par Affaires Mondiales Canada (AMC), vise à renforcer la résilience des communes tunisiennes tout en plaçant l'équité et l'inclusion au cœur de l'action locale.

Dans une logique d'équité territoriale et de représentativité régionale, neuf communes tunisiennes situées dans trois zones (Nord, Centre et Sud) ont été sélectionnées pour bénéficier de l'accompagnement du projet ACICT à la suite d'un Appel à Manifestation d'Intérêt ouvert à l'ensemble des municipalités tunisiennes.

Les communes bénéficiaires sont réparties comme suit :

Zone	Gouvernorat	Délégation	Commune
Nord	Béja	Medjez El Beb	Medjez El Beb
	Nabeul	Dar Chaâbane El Fehri	Dar Chaâbane El Fehri
	Siliana	Bargou	Bargou
Centre	Mahdia	Mahdia	Mahdia
	Sidi Bouzid	Bir El Hfey	Rahal
	Kairouan	Hajeb El Ayoun	Chouachi
Sud	Médenine	Djerba Midoun	Djerba Midoun
	Kébili	Kébili Sud	Bcheelli Jersine Blidet
	Gafsa	Métlaoui	Métlaoui

Tableau 1 : Communes bénéficiaires du programme

1. [Climate Risk Profile: Tunisia \(2025\): The World Bank Group](#)

2. [ONU Femme : Comment les inégalités de genre et le changement climatique sont interconnectés avril 2025](#)

La sélection reposait sur l'intérêt manifesté par les communes pour renforcer leurs capacités en matière de gouvernance climatique, ainsi que sur la volonté du projet d'intervenir dans des territoires présentant des vulnérabilités climatiques variées et représentatives de la diversité des contextes tunisiens.

Les actions menées s'articulent autour de trois axes principaux :

Amélioration de la gouvernance climatique locale

Par le renforcement des capacités des communes, des acteurs régionaux et des mécanismes de gouvernance multiniveaux.

Développement et adoption de solutions d'adaptation

Notamment les Solutions fondées sur la Nature (SFN), en mettant l'accent sur les besoins des femmes et des groupes vulnérables.

Renforcement de la gouvernance territoriale multiniveaux

Afin d'assurer une meilleure cohérence entre les politiques locales, régionales et nationales.

Les activités incluent principalement :

- Des diagnostics climatiques,
- La production d'outils et guides pratiques,
- La mise en place de programmes spécifiques de renforcement des capacités,
- La promotion de la participation des OSC, des femmes et jeunes, et autres groupes vulnérables,
- L'accompagnement dans l'élaboration ou l'amélioration de plans climatiques locaux.
- Des stratégies de communication locales inclusives, et de sensibilisation du grand public
- Ainsi que des actions de plaidoyer, de réseautage, et d'engagement communautaire.

Dans le cadre du projet ACICT, une évaluation de la maturité climatique des communes partenaires a été mise en place afin d'apprécier de manière structurée leur niveau de préparation face aux changements climatiques. Cette évaluation vise à analyser conjointement l'exposition des territoires aux principaux aléas climatiques et la capacité des communes à y répondre à travers leurs politiques, leurs institutions, leurs outils opérationnels et leurs pratiques inclusives.

L'approche retenue repose sur une grille d'analyse multidimensionnelle couvrant notamment la vulnérabilité climatique, les capacités locales d'adaptation, la gouvernance institutionnelle, les partenariats multi-acteurs, l'intégration du genre et de l'inclusion sociale, ainsi que la disponibilité des outils techniques. Pour chaque dimension, des indicateurs synthétiques permettent d'aboutir à des scores agrégés traduisant le niveau de maturité atteint.

Ces scores sont ensuite mobilisés pour construire des indices de lecture globale, distinguant d'une part le niveau de risque climatique auquel la commune est exposée, et d'autre part sa capacité d'adaptation. Leur combinaison permet de produire un Indice de Maturité Climatique, exprimé de manière simple et lisible, offrant une vision d'ensemble de la résilience climatique communale. Cet indice ne constitue pas un outil de classement, mais un instrument d'aide à la décision destiné à identifier les forces, les faiblesses et les priorités d'accompagnement dans le cadre du projet ACICT.

Le présent rapport consolide l'ensemble des éléments produits ainsi que les appuis mobilisés au profit de la commune de Rahal dans le cadre du projet ACICT. Il vise à fournir une analyse structurée et approfondie de la situation climatique locale et s'articule autour des axes suivants :

- Une caractérisation territoriale, socio-économique et démographique de la commune.
- Le profil climatique de la commune, incluant le contexte local, l'identification des populations vulnérables, l'analyse de l'exposition aux principaux aléas climatiques (stress hydrique, érosion et submersion marines, vagues de chaleur), ainsi que les projections climatiques
- L'état de la gouvernance climatique locale et des partenariats multi-acteurs;
- L'évaluation de la maturité climatique de la commune, intégrant les dimensions : vulnérabilité climatique, capacités locales, gouvernance institutionnelle, partenariats multi-acteurs, inclusion sociale et genre, ainsi que disponibilité des outils techniques.
- Les enjeux spécifiques liés au genre et à l'inclusion face aux changements climatiques au niveau de la commune,
- La cartographie des acteurs institutionnels impliqués dans la gouvernance climatique locale, l'évaluation des interactions existantes.
- La cartographie des organisations de la société civile (OSC) locales,
- L'inventaire des instruments et outils de planification pertinents pour l'adaptation aux changements climatiques
- L'identification des besoins prioritaires de la commune en matière de renforcement de capacités, notamment en formation, outils et instruments pour l'action climatique, sensibles au genre et à l'inclusion sociale ;
- Enfin, la formulation de recommandations visant à orienter le renforcement de la résilience climatique de la commune.

Le présent rapport comporte aussi les principaux dispositifs et outils élaborés en réponse aux défis identifiés et aux besoins exprimés par la commune et autres acteurs locaux, notamment :

- Un programme de formation des acteurs institutionnels territoriaux et de priorisation des activités de formation fondé sur les résultats du diagnostic de maturité climatique ;
- Un programme de formation des organisations de la société civile (OSC) locales ;
- La constitution d'un groupe de leadership local, issu de la population communale, composé notamment de femmes et jeunes et groupes vulnérables.
- Un programme de formation et d'accompagnement du groupe de leadership ainsi constitué ;
- L'élaboration d'une stratégie de communication locale, de sensibilisation des acteurs territoriaux et grand public.

II. Présentation de la commune de Rahal

Située dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, au sein de la délégation de Bir El Hafey, la commune de Rahal s'inscrit dans une zone rurale semi-aride du centre tunisien. Elle couvre un vaste territoire peu densément peuplé, structuré autour de l'agriculture pluviale, de l'élevage et de l'agro-pastoralisme. Le territoire présente un relief mixte, composé de plaines et de collines, traversé par des oueds saisonniers. La commune est marquée par un climat aride à hivers doux et étés chauds, avec des précipitations faibles et irrégulières.

La population de Rahal est dispersée en petites localités. Elle subit un exode rural important, notamment chez les jeunes. L'accès aux infrastructures de base (eau potable, routes rurales, assainissement) est limité dans plusieurs zones. L'économie locale est vulnérable aux aléas climatiques, en particulier à la sécheresse, qui affecte directement les rendements agricoles, la disponibilité en eau et les moyens de subsistance. Le territoire est également exposé à des phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols.



III. Etat de la gouvernance climatique et des partenariats de la commune

La commune de Rahal ne dispose pas d'une stratégie formelle en matière d'adaptation climatique. Les enjeux liés au climat ne sont pas encore institutionnalisés dans les structures municipales, en l'absence d'une cellule technique dédiée, de plan climat ou de personnel formé à ces questions. Les interventions locales en matière environnementale ou de résilience proviennent majoritairement de programmes régionaux ou nationaux.

La commune collabore ponctuellement avec le CRDA de Sidi Bouzid pour des actions de lutte contre la désertification, de collecte des eaux de ruissellement et de reboisement. Elle a été impliquée dans des projets de mobilisation des eaux de surface (bassins collinaires, canaux de dérivation) et dans des opérations de sensibilisation à la gestion de l'eau agricole. Quelques actions ont été menées en lien avec des associations locales, notamment autour de la préservation des parcours ou de la formation de jeunes agriculteurs.

Cependant, ces initiatives restent isolées et fortement dépendantes des dynamiques de projet. Les services techniques municipaux interviennent de manière cloisonnée et sans coordination spécifique sur les enjeux climatiques. Aucune plateforme de concertation multi-acteurs n'a été mise en place à l'échelle locale.

IV. Évaluation de la maturité climatique de la commune

L'évaluation de la maturité climatique de la commune de Rahal met en évidence une forte exposition aux aléas climatiques, couplée à une capacité d'adaptation institutionnelle et technique très limitée. Les réponses aux questionnaires, croisées avec les observations, révèlent une gouvernance encore peu structurée en matière climatique, une action locale morcelée et un déficit d'outils et de coordination transversale.

A. VULNÉRABILITÉ ET EXPOSITION AUX ALÉAS CLIMATIQUES **SCORE : 3** → **Élevé**

Rahal est particulièrement exposée aux sécheresses prolongées, qui affectent de manière critique l'agriculture pluviale, les parcours pastoraux et l'approvisionnement en eau pour les populations et les cultures. Le territoire présente également une sensibilité accrue au ruissellement et à l'érosion des sols, notamment en zone de pente, provoquant des pertes de terres arables. La combinaison de stress hydrique chronique et de sols appauvris accentue la pression sur les ressources naturelles, générant des effets socio-économiques négatifs en cascade.

B. CAPACITÉS LOCALES D'ADAPTATION **SCORE : 1** → **Faible**

Les capacités locales d'adaptation sont très limitées. Aucun service dédié ni cellule climat n'est opérationnel au sein de la municipalité. Le personnel technique n'a pas été formé aux enjeux liés au changement climatique, à la planification de l'adaptation ou à la gestion intégrée des ressources. Les interventions se limitent à des actions ponctuelles initiées par des partenaires externes, sans mécanismes de pérennisation. Le manque de compétences internes et de ressources budgétaires freine la mise en œuvre d'une réponse structurée à moyen terme.

C. GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE ET INTÉGRATION CLIMATIQUE **SCORE : 1** → **Faible**

La gouvernance climatique de la commune n'est pas encore instituée. Les enjeux environnementaux ne sont pas intégrés aux plans ou projets municipaux. L'absence de planification stratégique, de leadership local en matière de climat et de coordination interservices empêche une lecture transversale des problématiques et une mobilisation efficace des ressources. La commune reste dans une logique réactive, sans vision d'ensemble ni cadre de pilotage spécifique.

D. PARTENARIATS ET COORDINATION MULTI-ACTEURS **SCORE : 1** → **Faible**

Les collaborations existantes sont essentiellement limitées à des projets ponctuels avec le CRDA ou d'autres structures déconcentrées. Aucun dispositif de coordination multi-acteurs n'est en place, ni cadre de concertation régulier entre la commune, les services techniques régionaux, les associations ou les opérateurs locaux. Les réponses communales soulignent un isolement institutionnel dans la gestion des risques climatiques, avec peu de relais ou de plateformes de dialogue structurant l'action collective.

E. GENRE, INCLUSION SOCIALE ET ÉQUITÉ **SCORE : 0** → **Très faible**

La dimension genre et inclusion sociale est absente des pratiques municipales actuelles. Les femmes, bien que fortement impliquées dans l'agriculture familiale et la gestion domestique de l'eau, ne sont pas représentées dans les espaces de décision ou ciblées dans les projets en cours. Les jeunes, confrontés à un manque d'opportunités locales, ne bénéficient d'aucune mesure d'accompagnement spécifique. Aucun outil ni indicateur sensible au genre n'est mobilisé à ce jour dans la commune.

F. OUTILS ET INSTRUMENTS DISPONIBLES **SCORE : 0** → **Très faible**

Aucun outil de diagnostic, de cartographie des risques ou de suivi-évaluation n'est actuellement disponible à Rahal. L'absence de base de données locale, de SIG ou d'indicateurs de vulnérabilité empêche toute démarche anticipative ou planifiée. Les réponses révèlent une méconnaissance des outils existants à l'échelle nationale ou régionale, et une dépendance totale aux partenaires extérieurs pour tout apport technique.

G. SYNTHÈSE DES SCORES – RAHAL

Dimension évaluée	Score (sur 3)
Vulnérabilité et exposition aux aléas	3
Capacités locales d'adaptation	1
Gouvernance institutionnelle et intégration climatique	1
Partenariats et coordination multi-acteurs	1
Genre, inclusion sociale et équité	0
Outils et instruments disponibles	0
Indice de Risque (IR)	3
Indice de Capacité d'Adaptation (ICA)	0.6
Indice de Maturité Climatique (%)	16,67 %

Tableau 2 : Maturité climatique - RAHAL

La maturité climatique de Rahal est très faible. La commune est fortement exposée à la sécheresse, au stress hydrique et à la dégradation des sols, sans disposer de capacités institutionnelles ni techniques suffisantes pour anticiper ou gérer ces risques. L'action locale repose sur des appuis extérieurs non coordonnés, et l'intégration du climat dans la gouvernance municipale est quasi inexistante.

V. Enjeux spécifiques de genre et inclusion face aux changements climatiques

Les femmes de Rahal sont actives dans l'agriculture familiale, l'élevage et la gestion domestique des ressources (eau, énergie), mais restent peu impliquées dans les structures de décision. Elles sont fortement affectées par les effets du changement climatique, notamment la pénurie d'eau, la perte de revenus et la dégradation des conditions de vie. Aucun dispositif de ciblage, de consultation ou d'accompagnement spécifique n'est en place. Les jeunes, également vulnérables, rencontrent des difficultés d'insertion économique dans un territoire de plus en plus contraint.

La chaîne d'impacts et vulnérabilités climatiques (CRVA) de Rahal met en évidence une forte vulnérabilité à la sécheresse, à l'érosion et à la raréfaction des ressources naturelles, en lien avec la dépendance à l'agriculture pluviale. Ces vulnérabilités sont partiellement reconnues par la commune à travers les besoins exprimés, notamment en matière de gestion de l'eau et de renforcement des compétences. Toutefois, certains aspects comme la gestion de crise, l'alerte précoce ou l'intégration du genre demeurent absents des priorités déclarées. L'analyse croisée met en lumière une lecture encore partielle des vulnérabilités structurelles et sociales.

Vulnérabilités par Zone Territoriale

Analyse spatiale des risques climatiques selon les caractéristiques de chaque zone de la commune vallonnoise



VI. Cartographie des acteurs institutionnels de la commune

La cartographie des acteurs institutionnels impliqués dans l'adaptation aux changements climatiques vise à rendre lisible l'écosystème de gouvernance climatique de la commune de Rahal. Elle permet d'identifier les parties prenantes mobilisées, de préciser leurs niveaux d'intervention (local, régional, national) et d'apprécier la nature et le degré de leur implication dans l'action climatique locale.

Cette analyse repose principalement sur les réponses au questionnaire renseigné par la commune, complétées par les contributions des partenaires institutionnels recueillies lors des ateliers de type Sensemaking. Les acteurs sont présentés par grandes catégories, afin de faciliter la compréhension des dynamiques de coordination, d'identifier les complémentarités existantes, ainsi que les marges d'amélioration en matière de gouvernance multiniveaux.

La commune de Rahal dispose de plusieurs services techniques impliqués dans l'adaptation aux changements climatiques, notamment les services de l'Environnement, de l'Urbanisme et Planification Urbaine et des Travaux Publics et Infrastructures, qui jouent un rôle central dans la planification et la résilience des infrastructures. Des services complémentaires, tels que les Espaces Verts et de la Biodiversité, la Gestion des Catastrophes, l'Éclairage Public et Énergie, ainsi que la Sous-direction de la Propreté, contribuent également aux actions de gestion urbaine et de résilience.

La commune mentionne également l'existence d'une cellule de gouvernance, traduisant une structuration interne dédiée à la coordination. Toutefois, l'absence d'une cellule climat dédiée constitue une lacune en matière de coordination transversale et de planification stratégique à long terme de l'action climatique locale.

Catégorie institutionnelle	Acteurs identifiés
Départements Municipaux Impliqués	Service d'Environnement, Service des Travaux Publics et Infrastructures, Service de l'Urbanisme et Planification Urbaine, Service des Espaces Verts et de la Biodiversité, Service de Gestion des Catastrophes, Service de l'Éclairage Public et Énergie, Cellule de gouvernance, Police Environnementale, Sous-direction de la Propreté,
Services du Gouvernorat	Aucun
Directions Régionales Sectorielles	Aucun
Structures Ministérielles	Aucune
Agences Déconcentrées Actives	Aucune
Institutions de Recherche et Universités	(Non mentionné)

Tableau 3 : Acteurs de la gouvernance climatique locale à RAHAL

Analyse de la cartographie des acteurs

La cartographie des acteurs institutionnels impliqués dans l'adaptation aux changements climatiques met en évidence un écosystème de gouvernance faiblement connecté au niveau de la commune de Rahal. Les acteurs identifiés couvrent principalement le niveau communal, tandis que les liens avec les niveaux régional et national apparaissent limités, voire inexistantes selon les catégories d'acteurs.

Au niveau communal, l'implication de plusieurs services techniques traduit une capacité opérationnelle significative pour intégrer certains enjeux climatiques dans la planification territoriale, la gestion des infrastructures et l'amélioration du cadre de vie. L'existence d'une cellule de gouvernance constitue également un levier potentiel pour organiser la coordination interne. Toutefois, l'absence d'un dispositif transversal dédié au climat limite encore la coordination interservices et la structuration d'une vision stratégique de long terme.

Les relations avec les services du gouvernorat apparaissent inexistantes, la commune déclarant aucun service du gouvernorat mobilisé. Cette situation traduit une rupture de coordination verticale susceptible de limiter l'accès aux appuis institutionnels et aux relais techniques à l'échelle régionale.

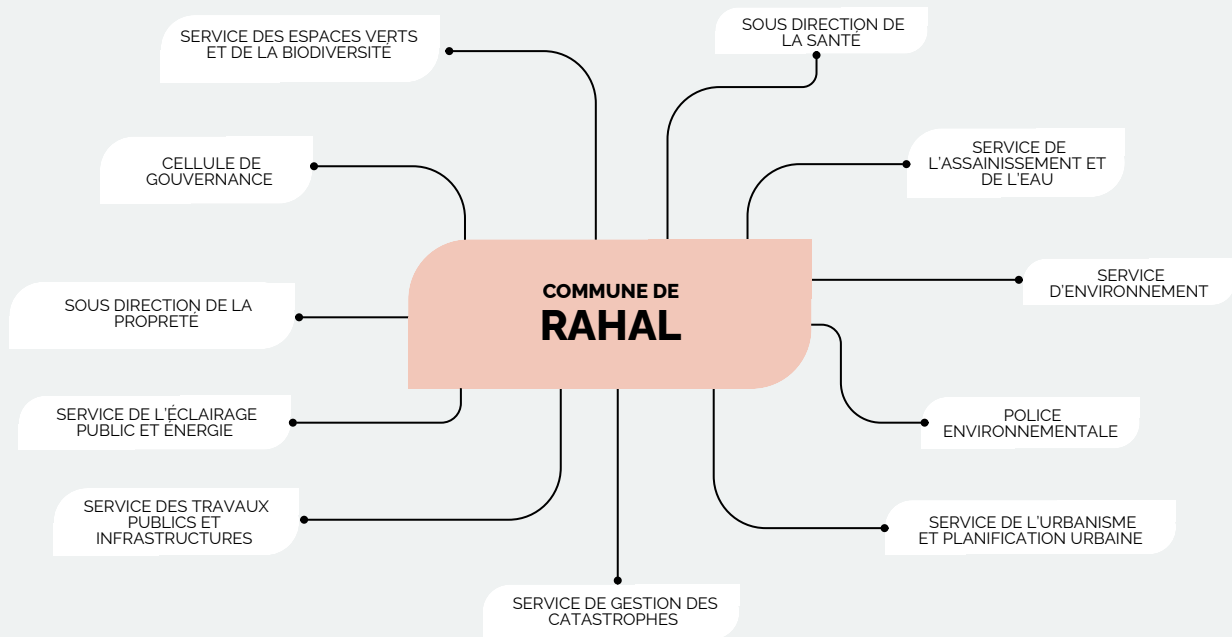
À l'échelle régionale, la commune ne déclare aucune relation établie avec les directions régionales sectorielles. Cette absence constitue une contrainte majeure pour l'accès à l'expertise publique régionale, pourtant essentielle pour appuyer la mise en œuvre d'actions d'adaptation au niveau local.

À l'échelle nationale, la commune ne mentionne aucune collaboration avec des structures ministérielles, traduisant un isolement institutionnel préoccupant et une faible intégration aux mécanismes nationaux d'appui.

La commune ne déclare également aucune collaboration avec des agences nationales, ce qui confirme un déficit d'appui opérationnel structurant dans des domaines clés (assainissement, déchets, énergie, etc.). Enfin, aucun partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche n'est mentionné, représentant une marge d'amélioration importante pour le renforcement des compétences locales, l'innovation territoriale et l'intégration de l'expertise scientifique dans les démarches climatiques.

Dans l'ensemble, la commune de Rahal présente une organisation interne disposant de plusieurs services communaux pertinents, mais se caractérise par un isolement institutionnel marqué aux niveaux régional et national. Le principal enjeu réside désormais dans la structuration, la diversification et la pérennisation des relations multi-niveaux afin de renforcer la cohérence, l'efficacité et l'impact à long terme de l'action climatique locale.

Environnement institutionnel - Commune de Rahal



VII. Cartographie des OSC locales

La cartographie des organisations de la société civile (OSC) permet d'analyser le rôle des acteurs associatifs locaux dans la réponse aux enjeux climatiques et dans le renforcement de la résilience territoriale. Elle vise à apprécier le niveau de structuration du tissu associatif, la nature des actions menées, les capacités organisationnelles et techniques disponibles, ainsi que les dynamiques de coopération avec les acteurs institutionnels. Cette analyse s'appuie sur les résultats du diagnostic réalisé dans le cadre du projet ACICT, fondé sur l'exploitation de bases de données existantes, les réponses des associations à un formulaire structuré et une revue documentaire approfondie.

Profil général de la société civile à Rahal

À Rahal, la société civile apparaît modeste et peu structurée, avec un tissu associatif limité et une dynamique encore fragile. Les actions des OSC restent principalement orientées vers des activités sociales, communautaires ou de sensibilisation, tandis que les interventions directement liées aux enjeux d'adaptation climatique demeurent peu développées. Cette situation s'explique par un manque de ressources, une capacité organisationnelle inégale et une expertise technique encore insuffisante sur les thématiques climatiques.

Les partenariats avec les autorités locales sont faibles et généralement informels, ce qui limite la coordination et réduit l'impact potentiel des initiatives associatives. La participation des groupes vulnérables (petits agriculteurs, jeunes, femmes) aux projets et aux processus locaux demeure limitée, et leurs besoins spécifiques ne sont pas toujours intégrés de façon systématique dans les interventions. Cela souligne la nécessité de renforcer la structuration de la société civile et de soutenir une meilleure inclusion sociale dans les démarches locales de résilience.

Sur le plan territorial, Rahal fait face à des risques climatiques importants, notamment la sécheresse récurrente, la rareté des ressources en eau et la dégradation progressive des sols, qui fragilisent fortement les moyens de subsistance locaux, en particulier l'agriculture et le pastoralisme.

Typologie des OSC et domaines d'intervention

Le tissu associatif local de la commune de Rahal se compose principalement d'organisations à vocation sociale, communautaire et de développement local, auxquelles s'ajoutent quelques structures intervenant sur des activités de sensibilisation, d'appui aux populations vulnérables et de soutien aux jeunes. Les actions environnementales, lorsqu'elles existent, sont généralement ponctuelles et se limitent à des approches de sensibilisation ou de mobilisation communautaire.

Malgré la présence d'acteurs associatifs engagés, la dimension climatique reste encore peu intégrée dans les programmes et projets des OSC, ce qui réduit leur capacité à répondre de manière structurée aux défis climatiques spécifiques du territoire.

Capacités et dynamiques partenariales

Les capacités organisationnelles et techniques des OSC à Rahal demeurent globalement limitées, avec des besoins importants en renforcement de compétences, en structuration interne et en gestion de projets. Les initiatives existantes restent dépendantes de ressources externes et peinent à se transformer en programmes durables d'adaptation climatique.

Les partenariats avec les autorités locales et les acteurs institutionnels sont peu développés, ce qui limite la mise en place de mécanismes de coordination et réduit la possibilité d'inscrire les initiatives associatives dans des politiques publiques locales. Dans ce contexte, l'enjeu majeur pour Rahal consiste à soutenir la professionnalisation des OSC, renforcer la coopération avec la commune et favoriser l'émergence de projets intégrés répondant directement aux vulnérabilités climatiques du territoire (stress hydrique, sols dégradés, résilience agricole).

VIII. Inventaire des outils de planification

L'analyse des instruments et outils de planification mobilisés par la commune de Rahal montre l'existence de plusieurs dispositifs qui structurent l'action communale et constituent une base pour la prise en compte des enjeux climatiques à l'échelle locale. Ces outils relèvent principalement de la planification du développement, de la planification spatiale et de la gestion des vulnérabilités environnementales. Ils sont en cohérence avec les principaux risques climatiques identifiés sur le territoire communal, notamment la sécheresse récurrente, le stress hydrique, la dégradation des sols et les risques d'inondation.

Le Plan de Développement Local (PDL 2020) constitue l'outil central de planification communale à Rahal. Élaboré avec l'appui de la coopération internationale, il a permis à la commune de disposer d'un document de référence et d'un portefeuille de projets. Toutefois, l'intégration des enjeux climatiques dans ce plan reste encore partielle et nécessite d'être renforcée afin d'en faire un véritable levier d'adaptation aux changements climatiques.

En matière de planification spatiale, la commune a entamé l'élaboration de son Plan d'Aménagement Urbain (PAU). Cet outil est essentiel pour organiser l'occupation du sol, encadrer l'urbanisation et mieux prendre en compte les zones vulnérables, notamment face aux risques d'inondation et de ruissellement.

La commune de Rahal ne dispose pas, à ce stade, d'outils spécifiques tels qu'un Agenda 21 local ou un Plan climat local. De même, aucun Plan Communal de Gestion des Déchets (PCGD) n'est mentionné comme disponible dans les documents consultés, ce qui constitue un manque en matière de gestion environnementale locale.

Enfin, la commune ne dispose pas encore d'outils numériques et techniques tels que des SIG climatiques, des plateformes d'information citoyenne ou des dispositifs structurés de suivi-évaluation. Cette situation limite la capacité de la commune à assurer une planification intégrée et un suivi régulier des actions mises en œuvre.

Dans l'ensemble, les outils de planification existants à Rahal, notamment le PDL (2020) et l'élaboration du PAU, constituent une base intéressante. Toutefois, l'absence d'outils climatiques dédiés et de dispositifs de pilotage limite encore la mise en place d'une stratégie d'adaptation pleinement structurée, ce qui justifie un niveau de maturité modéré pour cette dimension.

Impacts du changement climatique signalés au niveau de la commune	Outils de planification économique et spatiale	Outils de planification environnementale et CC
<ul style="list-style-type: none"> • Sécheresse récurrente et augmentation des températures avec des conséquences négatives sur l'agriculture pluviale : dessèchement de l'amandier et de l'olivier. • Aggravation du stress hydrique et baisse du niveau piézométrique des nappes • Problème d'approvisionnement en eau potable. • Perte de biodiversité dans le Djebel Kaf Enessour, dégradation des sols et problème de désertification • Risques d'inondations à cause des pluies avec des dommages pour les infrastructures et les habitations. • Dégradation des conditions socio-économique liée au CC entraînant une augmentation de la pauvreté, de l'émigration et des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • PAU initié • PDL (2020) 	

Tableau 4 : Synthèse des outils de planification à la commune de RAHAL

IX. Besoins en renforcement des capacités climatiques

Les besoins identifiés à Rahal concernent la formation des agents municipaux sur les enjeux climatiques, l'adaptation en milieu rural, la gestion des ressources naturelles, et l'intégration du genre. Le personnel souligne également l'absence de compétences en élaboration de projets, en suivi-évaluation et en mobilisation de financements. Des besoins sont également exprimés en matière de sensibilisation communautaire et de structuration interne pour mieux coordonner les réponses locales.

X. Besoins en outils et instruments d'action climatique

Rahal ne dispose d'aucun outil de diagnostic, de suivi ou de planification climatique. Les besoins formulés incluent des outils de cartographie des zones vulnérables, des tableaux de suivi des impacts climatiques, des référentiels techniques pour les pratiques agricoles résilientes, ainsi que des supports pédagogiques adaptés à la sensibilisation en milieu rural. L'introduction d'un SIG de base est également évoquée comme levier de structuration future.

XI. Recommandations stratégiques pour l'adaptation climatique

Compte tenu de la vulnérabilité de la commune aux effets combinés de la sécheresse, du stress hydrique, de la dégradation des sols, des incendies de forêt et des événements climatiques extrêmes, il est recommandé de :

1- METTRE EN PLACE UN PROGRAMME INTÉGRÉ DE RÉSILIENCE RURALE ET FORESTIÈRE

Structuré autour de 4 volets complémentaires :

- Eau & agriculture résiliente : sécuriser les points d'eau (puits/forages), généraliser la collecte des eaux pluviales (citernes, bassins, ouvrages collinaires) et promouvoir des pratiques agricoles sobres en eau (irrigation localisée, diversification, variétés résistantes).
- Sols, ruissellement & aménagements CES : prioriser les travaux de conservation des eaux et des sols (banquettes, seuils, ouvrages antiérosifs, reboisement ciblé) afin de réduire l'érosion, améliorer l'infiltration et limiter les dégâts liés aux pluies intenses.
- Prévention des feux de forêt : élaborer un plan communal de prévention (zones prioritaires, accès, points d'eau, surveillance saisonnière), renforcer la gestion des combustibles (pare-feux, débroussaillage) et développer des campagnes de sensibilisation ciblées.
- Gouvernance et outils : structurer une cellule climat communale et mettre en place un minimum d'outils opérationnels (cartographie des risques, suivi-évaluation, mécanismes d'alerte), en renforçant la coordination avec les acteurs techniques et la participation des citoyens (notamment femmes et jeunes).

2- GOUVERNANCE CLIMATIQUE COMMUNALE ET COORDINATION MULTI-ACTEURS (TRANSVERSAL PRIORITAIRE)

Afin de renforcer la continuité et l'efficacité de l'action climatique locale, il est recommandé de :

- Structurer une cellule climat communale, avec un mandat clair, des responsabilités définies et un plan de travail annuel.
- Formaliser un cadre de coordination avec les acteurs techniques (CRDA, services forestiers, protection civile), la société civile et les acteurs économiques locaux, afin d'assurer une réponse concertée aux risques climatiques.
- Intégrer systématiquement le climat dans les instruments de planification communale, notamment le Plan de Développement Local et le plan d'urgence, avec des priorités d'adaptation clairement identifiées.

3- RENFORCEMENT DES CAPACITÉS TECHNIQUES ET DE LA GESTION DE CRISE

Compte tenu des besoins en compétences techniques et en organisation opérationnelle face aux risques climatiques, il est recommandé de :

- Renforcer les compétences des équipes communales en adaptation, gestion des risques (sécheresse, inondations, incendies) et planification territoriale résiliente.
- Renforcer les capacités en gestion de crise, incluant procédures, communication, coordination et exercices de simulation pour améliorer la réactivité en cas d'urgence.
- Développer les compétences des acteurs locaux (agriculteurs, associations, jeunes) sur les pratiques agricoles résilientes et la gestion durable des ressources naturelles.

4- OUTILS OPÉRATIONNELS : DIAGNOSTIC, CARTOGRAPHIE ET SUIVI-ÉVALUATION

Afin d'améliorer la planification, la prise de décision et le suivi des actions, il est recommandé de :

- Développer un diagnostic climatique territorial et une cartographie des risques (sécheresse, incendies, ruissellement, érosion), servant de base aux décisions d'investissement.
- Mettre en place un SIG communal (ou mutualisé) pour centraliser les données, soutenir la planification et renforcer la coordination interinstitutionnelle.
- Instaurer un dispositif de suivi-évaluation des projets climatiques, incluant indicateurs, suivi budgétaire et reporting régulier.

5- SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE ET PRÉVENTION DES RISQUES

Afin de réduire les impacts des événements extrêmes, il est recommandé de :

- Renforcer les dispositifs d'alerte précoce (incendies, pluies intenses, sécheresse) et améliorer leur diffusion via des canaux accessibles (SMS, radios locales, relais communautaires).
- Mettre à jour et renforcer le plan d'urgence communal en intégrant des scénarios climatiques et des protocoles d'intervention.
- Déployer une sensibilisation ciblée sur les comportements à adopter en période d'alerte (prévention incendies, gestion de l'eau, sécurité en cas de pluie extrême).

6- INTÉGRATION DU GENRE ET DE L'INCLUSION SOCIALE

Afin de garantir une action climatique équitable et répondre aux impacts différenciés, il est recommandé de

- Institutionnaliser l'approche genre et inclusion dans les projets climatiques locaux (diagnostic différencié, mécanismes participatifs, indicateurs).
- Développer des formations ciblées pour les femmes et les jeunes (agriculture résiliente, valorisation des ressources locales, entrepreneuriat vert) afin de renforcer l'autonomie économique.
- Mettre en place des mécanismes participatifs inclusifs assurant la participation effective des groupes vulnérables aux processus décisionnels.

7- MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET SENSIBILISATION CITOYENNE

Pour assurer la faisabilité et la durabilité des actions climatiques, il est recommandé de :

- Renforcer les capacités de la commune en mobilisation de financements climatiques, montage de projets bancables et suivi administratif/financier.
- Constituer un portefeuille de projets prioritaires (eau, CES/érosion, prévention incendies, outils & alertes, agriculture résiliente) afin de faciliter l'accès aux financements.
- Déployer des campagnes de sensibilisation citoyenne sur l'économie d'eau, la prévention des feux, la gestion des déchets et les comportements adaptés en période de risques.

XII. Création d'une Cellule climat communale

La création d'une cellule climat au sein des communes s'inscrit dans une logique de renforcement de la gouvernance climatique locale et d'intégration des enjeux climatiques dans la planification et la gestion communales. Ce dispositif vise à structurer, de manière permanente, la coordination entre les services municipaux, les administrations régionales et locales concernées, les organisations professionnelles ainsi que la société civile. Il permet d'appuyer l'élaboration du diagnostic climatique local, la préparation d'un plan d'action climat, l'accompagnement des projets d'atténuation et d'adaptation, le renforcement des capacités, la mobilisation des ressources techniques et financières, ainsi que la sensibilisation de la population, notamment des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, tout en veillant à intégrer l'approche genre et à assurer l'implication des femmes et des jeunes dans le travail de la cellule, ainsi que dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de ses activités.

La cellule se réunit régulièrement, au moins une fois tous les six mois, pour l'adoption d'un plan d'action annuel et la production de rapports périodiques. Elle peut également constituer des groupes de travail thématiques selon les priorités locales et mobiliser des expertises spécialisées lorsque nécessaire.

XIII. Programme de formation des acteurs institutionnels

Le renforcement des capacités constitue un levier central de l'action climatique locale. Les travaux réalisés dans le cadre du projet ACICT ont permis d'identifier un ensemble de besoins en matière de formation et d'appui, en lien avec les résultats du diagnostic de maturité climatique, les questionnaires renseignés par les communes partenaires et les exercices de priorisation menés lors des ateliers participatifs.

L'approche retenue repose sur un renforcement progressif des compétences des collectivités locales en matière de gouvernance climatique, tenant compte des niveaux de maturité constatés et des lacunes identifiées. L'analyse met en évidence des besoins de formation transversaux, communs à l'ensemble des communes participantes, avec des niveaux de maîtrise variables selon les thématiques.

Le programme de formation est structuré autour de six volets principaux. Le premier concerne la gouvernance climatique locale et la coordination multi-acteurs. Il porte sur le renforcement des capacités institutionnelles des communes en matière d'organisation interne, de clarification des rôles, de coordination interservices et d'appropriation des cadres nationaux et internationaux de l'action climatique.

Le second volet concerne la planification territoriale et la gestion des risques climatiques. Il cible l'intégration du changement climatique dans les outils de planification locale, le développement de diagnostics territoriaux sensibles au climat et à l'inclusion, ainsi que l'amélioration des capacités d'anticipation et de gestion des aléas climatiques.

Un troisième volet porte sur la gestion financière et la mobilisation des financements climatiques. Le diagnostic met en évidence un faible niveau de maîtrise des mécanismes de financement, justifiant des actions de formation axées sur la budgétisation climatique, le montage de projets bancables et l'accès aux financements nationaux et internationaux.

Le programme inclut également un volet relatif aux services publics climato-résilients, visant à renforcer la capacité des communes à diagnostiquer la vulnérabilité des infrastructures et à intégrer des solutions techniques adaptées dans des domaines clés tels que l'eau, les déchets, l'énergie, la voirie et les espaces verts.

Les actions de formation intègrent par ailleurs un volet dédié à la sensibilisation, à la communication et à la participation citoyenne, afin de renforcer l'implication des acteurs locaux, des organisations de la société civile et des groupes vulnérables dans l'action climatique locale.

Enfin, un dernier volet est consacré au suivi-évaluation et à l'innovation territoriale. Il vise à doter les communes d'outils et de méthodes permettant de suivre la mise en œuvre des actions climatiques, d'en mesurer les impacts et de capitaliser les expériences menées.

La priorisation des activités de formation repose sur une approche progressive, tenant compte des niveaux de maturité identifiés et de la nécessité de consolider en priorité les fondements institutionnels et de planification.

Dans l'ensemble, ce programme de formation vise à accompagner une montée en compétences progressive des collectivités, en cohérence avec les niveaux de maturité constatés et les priorités identifiées en matière de gouvernance climatique.

Volet	Module
Gouvernance climatique et coordination multi-acteurs	<ul style="list-style-type: none"> 1- Gouvernance climatique et application des référentiels nationaux 2- Coordination multi-acteurs et mobilisation des partenariats pour la gouvernance climatique locale
Planification territoriale & gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> 1- Introduction à la planification territoriale résiliente 2- Outils de diagnostic et analyse spatiale des vulnérabilités 3- Intégration des risques climatiques dans les documents de planification 4- Élaboration et mise en œuvre de plans de gestion de crise à l'échelle locale 5- Simulation et scénarisation de la résilience territoriale face aux événements extrêmes 6- Genre, inclusion sociale et adaptation climatique 7- Communication et sensibilisation pour la culture du risque
Gestion financière & mobilisation des financements	<ul style="list-style-type: none"> 1- Mobilisation des financements nationaux et internationaux 2- Gestion budgétaire sensible au climat 3- Partenariats public-privé et financements innovants 4- Suivi, redevabilité et performance financière
Services publics climato-résilients (eau, déchets, voirie, énergie, espaces verts)	<ul style="list-style-type: none"> 1- Diagnostic technique et spatial des vulnérabilités des services publics 2- Normes climato-résilientes pour les services publics 3- Planification, suivi et reporting de la résilience des services publics
Sensibilisation et services à la population	<ul style="list-style-type: none"> 1- Communication et sensibilisation grand public aux risques climatiques 2- Adaptation et amélioration des services de proximité en contexte climatique 3- Participation citoyenne et co-construction des services
Suivi-évaluation et innovation territoriale	<ul style="list-style-type: none"> 1- Initiation aux indicateurs climat et inclusion 2- Tableaux de bord de suivi-évaluation 3- Capitalisation et innovation locale

Tableau 5 : Plan de formation des acteurs institutionnels locaux

Après la tenue des focus groups, la priorisation des modules de formation a déjà été établie en fonction des besoins spécifiques des communes. Un score (ou un poids) a été attribué à chaque module selon le niveau de priorité identifié lors des focus groups. Ce planning correspond ainsi à la formation planifiée pour les acteurs locaux.

Thématique	Module	Contenu	V. horaire
Gouvernance climatique et coordination multi-acteurs	Gouvernance climatique et application des référentiels nationaux	Cadre conceptuel et institutionnel : présentation des enjeux climatiques et du rôle des communes dans la gouvernance climatique	2j (12 heures)
		Panorama des référentiels nationaux : Stratégie nationale climat, Plan national d'adaptation, CDN, loi 2018-29 sur les collectivités locales et textes complémentaires	
		Obligations et opportunités pour les communes : financement, partenariats, reporting et intégration dans les plans de développement	
		Méthodologie d'application locale : analyse des écarts, mise en cohérence avec le Plan de Développement Communal, priorisation des actions	
		Cas pratiques appliqués sur des exemples de communes	
	Coordination multi-acteurs et mobilisation des partenariats pour la gouvernance climatique locale	Fondements de la gouvernance multi-acteurs : principes, avantages, limites et expériences locales	3j (18 heures)
		Fondements de la gouvernance multi-acteurs : principes, avantages, limites et expériences locales	
		Conception d'un dispositif de coordination : structures, rôles, responsabilités, outils de suivi et de redevabilité	
		Techniques d'animation et de facilitation : outils participatifs, gestion des conflits, inclusion des groupes vulnérables	
		Mobilisation et partenariats : stratégies de plaidoyer, communication efficace, négociation avec acteurs économiques, RSE et PPP	
		Ateliers pratiques : simulation de la mise en place d'une instance de concertation locale et étude de cas de mobilisation multi-acteurs pour un projet communal de résilience climatique	
	Introduction à la planification territoriale résiliente	Bases conceptuelles de la résilience territoriale	2j (12 heures)
		Urbanisme climatique	
Outils de planification locale appliqués à la résilience			
Outils de diagnostic et analyse spatiale des vulnérabilités	Introduction aux SIG et à la cartographie des risques climatiques	3j (18 heures)	
	Utilisation des indicateurs spatialisés pour mesurer les vulnérabilités		
	Méthodologies d'analyse des vulnérabilités territoriales		
	Exercices pratiques de production de cartes de risques		

Tableau 6 : Planning de formation des acteurs locaux 2025

MODULE 1: GOUVERNANCE CLIMATIQUE ET COORDINATION MULTI-ACTEURS

	Objectifs pédagogiques précis	Volume horaire	Méthodologie pédagogique	Outils d'évaluation	Prérequis	Besoins logistiques
Gouvernance climatique et application des référentiels nationaux	Comprendre et appliquer les référentiels et politiques nationales en matière de climat et de résilience, obtenir la capacité de les mobiliser de façon opérationnelle pour renforcer la gouvernance locale, et améliorer la planification communale et contribuer activement à la cohérence entre engagements nationaux et actions locales	2 jours	Cadre conceptuel et institutionnel : présentation des enjeux climatiques et du rôle des communes dans la gouvernance climatique	Évaluation par cas pratiques et exercices, évaluation pré et post formation	Connaissances générales en gestion communale et planification territoriale. Familiarité avec les bases de la gouvernance locale (Code des collectivités locales)	Salle équipée (vidéoprojecteur, paperboard, connexion internet), supports de formation imprimés, documentation nationale de référence, matériel pour travaux de groupe (post-it, panneaux, marqueurs)
Coordination multi-acteurs et mobilisation des partenariats pour la gouvernance climatique locale	Concevoir et animer des dispositifs de coordination multi-acteurs à l'échelle locale et mobiliser efficacement les acteurs institutionnels, économiques et sociaux autour de projets communaux sensibles au climat	3 jours	Exposés participatifs, ateliers pratiques, études de cas contextualisées, jeux de rôle (négociation, concertation), restitution en plénière	Validation par exercices pratiques, évaluation pré et post formation	Connaissances de base en planification communale et sensibilisation aux enjeux climatiques	Salle équipée, projecteur, matériel de conception graphique, supports imprimés et numériques

MODULE 2: PLANIFICATION TERRITORIALE & GESTION DES RISQUES

Formation	Objectifs pédagogiques précis	Volume horaire	Méthodologie pédagogique	Outils d'évaluation	Prérequis	Besoins logistiques
Introduction à la planification territoriale résiliente	Analyser les vulnérabilités territoriales à travers l'utilisation des SIG et d'outils de diagnostic spatial ; intégrer les aléas climatiques dans les documents de planification (PAU, PDC, schémas d'aménagement) ; concevoir des projets d'urbanisme prenant en compte les zones tampons naturelles et appliquer les principes d'urbanisme résilient ; évaluer la durabilité et la résilience des choix d'aménagement selon différents scénarios climatiques	2 jours	Exposés interactifs, études de cas, échanges guidés avec mise en pratique	Évaluation des compétences techniques par exercices, évaluation pré et post formation	Connaissances générales en gestion municipale	Salle équipée, projecteur, matériel de conception graphique, supports imprimés et numériques
Outils de diagnostic et analyse spatiale des vulnérabilités	Mobiliser les outils SIG pour cartographier les risques climatiques, interpréter des données spatiales complexes et intégrer ces résultats dans les documents de planification. Ils auront également acquis la capacité d'identifier les zones les plus exposées et de prioriser les actions d'adaptation	3 jours	Travaux pratiques SIG, études de cas communales et restitution des résultats	<ul style="list-style-type: none"> Fiche d'évaluation avant/après Évaluation de propositions simulées Fiche de satisfaction 	Connaissances de base en informatique et urbanisme	Salle équipée, ordinateurs avec logiciels SIG, connexion internet, supports imprimés

XIV. Programme de formation des OSC locales

Le renforcement des capacités des organisations de la société civile constitue un axe structurant de l'action climatique inclusive portée par le projet ACICT. Le programme de formation dédié aux OSC a été conçu afin de répondre aux besoins identifiés auprès des associations locales, en particulier celles œuvrant auprès des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, dans un contexte marqué par l'intensification des impacts des changements climatiques.

Ce programme s'inscrit dans une approche globale visant à améliorer la compréhension des enjeux climatiques, à renforcer les capacités organisationnelles et techniques des associations, et à favoriser leur implication effective dans l'action climatique locale. Il repose sur une analyse préalable des besoins, réalisée à partir de données d'enquête et d'échanges avec les acteurs associatifs, et prend en compte les contraintes spécifiques auxquelles font face les OSC en matière de ressources, de structuration et de pérennité des actions.

1- OBJECTIFS ET ORIENTATION GÉNÉRALE DU PROGRAMME

Le programme de formation des OSC vise principalement à renforcer les compétences des associations dans plusieurs domaines clés, notamment la compréhension des concepts liés à l'adaptation aux changements climatiques et au développement durable, le montage et la gestion de projets associatifs climato-sensibles, la mobilisation de financements, ainsi que la gestion administrative et financière. Une attention particulière est accordée à l'intégration de l'approche genre et inclusion dans l'ensemble des modules, afin de renforcer la participation et le leadership des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés dans l'action climatique locale.

2- STRUCTURE DU PROGRAMME DE FORMATION

Le programme est structuré autour de cinq modules thématiques complémentaires, couvrant l'ensemble du cycle d'intervention associative. Ces modules portent respectivement sur

- L'adaptation aux changements climatiques et le développement durable ;
- Le montage et la gestion de projets associatifs à dimension climatique ;
- L'intégration du genre et de l'inclusion dans l'action associative climatique ;
- La mobilisation de fonds et le développement de partenariats ;
- La gestion administrative et financière des associations.

Cette structuration permet d'aborder de manière progressive et cohérente les différentes compétences nécessaires au renforcement de l'action associative climatique, en articulant les dimensions conceptuelles, organisationnelles et opérationnelles.

3- APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Le programme adopte une approche méthodologique participative et appliquée, combinant apports théoriques, études de cas, exercices pratiques et échanges d'expériences. Cette approche vise à favoriser l'appropriation des connaissances et leur mise en application concrète dans les pratiques associatives. Les recommandations méthodologiques mettent en avant l'importance d'un environnement de formation inclusif, sensible aux dynamiques de genre et adapté aux réalités socio-culturelles des participants.

Par ailleurs, le programme intègre des orientations spécifiques visant à assurer la pérennité des acquis, notamment à travers l'élaboration de plans d'action associatifs, la mise en réseau des participants et le développement de mécanismes d'apprentissage entre pairs.

4- SUIVI, ÉVALUATION ET CAPITALISATION

Un dispositif de suivi et d'évaluation accompagne la mise en œuvre du programme de formation des OSC. Celui-ci vise à mesurer non seulement l'acquisition des connaissances à court terme, mais également l'application effective des compétences acquises, la qualité des projets développés et la durabilité des actions menées par les associations. Les indicateurs retenus portent sur les résultats, les impacts et la durabilité, et mobilisent des outils variés tels que des enquêtes, des entretiens, des analyses documentaires et des observations de terrain.

Dans l'ensemble, le programme de formation des OSC constitue un levier structurant pour renforcer le rôle des organisations de la société civile dans l'action climatique locale. En combinant renforcement des capacités techniques, intégration du genre et de l'inclusion, et dispositifs de suivi et de capitalisation, il contribue à améliorer la qualité, la pertinence et la durabilité des initiatives portées par les associations, tout en favorisant leur articulation avec les dynamiques de gouvernance climatique locale.

Module	Intitulé	Objectifs spécifiques	Thématiques principales	Durée	Modalités	Évaluation
Module 1	Adaptation aux changements climatiques et développement durable	Comprendre les changements climatiques et leurs impacts locaux ; identifier les stratégies d'adaptation ; s'approprier les principes du développement durable ; connaître le cadre national et international	Changements climatiques ; impacts locaux ; stratégies d'adaptation et résilience ; solutions fondées sur la nature ; développement durable ; cadre national et international	3 jours	Ateliers participatifs en présentiel, échanges d'expériences, exercices pratiques	Quiz de fin de module ; discussion de groupe ; plan d'action individuel
Module 2	Montage et gestion de projets associatifs sur la thématique climatique	Maîtriser le cycle de vie d'un projet ; renforcer la planification stratégique ; élaborer une proposition de projet ; intégrer la dimension climatique ; utiliser des outils de suivi-évaluation	Planification stratégique ; cycle de projet ; cadre logique ; intégration climatique ; suivi-évaluation	3 jours	Ateliers pratiques, travaux de groupe, études de cas	Exercice de rédaction d'une proposition ; auto-évaluation
Module 3	Genre et inclusion dans l'action associative climatique	Comprendre les concepts de genre et inclusion ; analyser les vulnérabilités ; intégrer l'approche genre et inclusion dans les projets ; renforcer la participation des groupes vulnérables	Genre et inclusion ; inégalités et vulnérabilités ; participation significative ; leadership inclusif	3 jours	Ateliers participatifs, études de cas, jeux de rôle	Audit genre d'un projet ; plan d'action inclusif
Module 4	Mobilisation de fonds et partenariats	Identifier les sources de financement ; rédiger des demandes de financement ; développer des compétences de communication et plaidoyer ; créer des partenariats	Sources de financement ; fundraising ; communication ; plaidoyer ; partenariats	1,5 jour	Ateliers pratiques, simulations, exercices	Pitch de projet ; simulation de négociation ; plan d'action fundraising
Module 5	Gestion administrative et financière	Comprendre la bonne gouvernance ; maîtriser la gestion budgétaire et comptable ; rédiger des rapports financiers et narratifs	Gouvernance associative ; gestion budgétaire ; comptabilité simplifiée ; rapports	1,5 jour	Ateliers pratiques, études de cas	Élaboration d'un budget ; analyse critique d'un rapport

Tableau 7 : Programme de formation des OSC locales

Une priorisation des modules de formation a été établie en fonction des besoins spécifiques des OSC. Un score (ou un poids) a été attribué à chaque module selon le niveau de priorité identifié. Ce planning correspond ainsi à la formation planifiée pour les OSC.

Thématique	Module	Contenu	V. horaire
Fondamentaux et vision globale	Adaptation aux changements climatiques et développement durable	Compréhension des changements climatiques et de leurs impacts locaux	3j (18 heures)
		Stratégies d'adaptation et de résilience communautaire	
		Principes du développement durable et de l'écoresponsabilité	
		Cadre national et international relatif aux changements climatiques	
Compétences en gestion et en leadership	Genre et inclusion dans l'action associative climatique	Planification stratégique	3j (18 heures)
		Cycle de vie d'un projet associatif	
		Élaboration d'une proposition de projet	
		Intégration de la thématique climatique	
	Outils de suivi et d'évaluation des projets et activités		
Genre et inclusion dans l'action associative climatique	Genre et inclusion dans l'action associative climatique	Compréhension des concepts de genre et d'inclusion	3j (18 heures)
		Analyse des inégalités de genre et des vulnérabilités face aux changements climatiques	
		Intégration de l'approche genre et inclusion dans la planification et la mise en œuvre des activités	
		Participation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables	

Tableau 8 : Planning de formation des OSC locales 2025

MODULE 1: ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Volume horaire	18 heures (3 jours)
Objectifs	Comprendre les concepts fondamentaux des changements climatiques et leurs impacts. Identifier les stratégies d'adaptation et de résilience. S'approprier les principes du développement durable et connaître le cadre national et international.
Contenu et activités	<p>Jour 1 : Comprendre les enjeux climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : Introduction aux changements climatiques (causes, effets, projections). Discussion interactive sur les perceptions et expériences locales. • Après-midi : Impacts spécifiques des changements climatiques sur les communautés vulnérables (femmes, jeunes, agriculteurs, etc.). Exercice de cartographie des vulnérabilités. <p>Jour 2 : Stratégies et cadres d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : Présentation des stratégies d'adaptation et de résilience. Présentation et exploration des solutions fondées sur la nature (SFN) à travers des exemples concrets. • Après-midi : Cadre national et international (politiques, accords, opportunités de financement). <p>Jour 3 : Mise en pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : Les principes du développement durable et de l'écoresponsabilité. Rôle des associations et des citoyens dans l'adaptation. • Après-midi : Bilan et discussion interactive sur la mise en œuvre des stratégies d'adaptation à petite échelle. <p>Jour 4 : Mise en pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : Consolidation des mesures d'adaptation et priorisation. Transformation de la mesure classée prioritaire en projet d'adaptation. • Après-midi : Restitution / échanges avec la salle / Consolidation.

Matériel pédagogique	Fiches thématiques (1.1 à 1.4) sur les causes et impacts du climat, les stratégies d'adaptation, le développement durable et le cadre national/international.
Outils de formation pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Exercice 1.1: Cartographie des impacts climatiques locaux : Les participants identifient les impacts des changements climatiques dans leur communauté et les ressources affectées. - Atelier 1.2: Brainstorming de solutions d'adaptation : En groupes, les participants proposent des solutions concrètes d'adaptation pour les problèmes identifiés, incluant des solutions fondées sur la nature (SFN). - Quiz 1.3: Vrai/Faux sur le climat : Évaluation des connaissances acquises sur les concepts clés.
Formulaire d'évaluation	Quiz de fin de module, discussion de groupe et plan d'action individuel. Fiche de satisfaction

MODULE 2 : MONTAGE ET GESTION DE PROJETS ASSOCIATIFS SUR LA THÉMATIQUE CLIMATIQUE

Volume horaire	18 heures (3 jours)
Objectifs	Maîtriser le cycle de vie d'un projet associatif. Comprendre la planification stratégique. Acquérir des compétences en conception et élaboration de projets. Savoir intégrer la dimension climatique de manière transversale.
Contenu et activités	<p>Jour 1 : De la stratégie au projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matin : Planification stratégique pour les associations : Analyse de l'environnement (interne/externe, SWOT). Définition de la mission, de la vision et des objectifs à long terme. La planification stratégique comme boussole pour l'action. • Après-midi : Passer de la stratégie à l'action concrète. Atelier : utiliser la méthode de l'arbre à problèmes et de l'arbre à solutions pour traduire un enjeu stratégique en objectifs de projet. <p>Jour 2 : Élaboration de la proposition</p> <p>Matin : Le cycle de vie d'un projet (conception, mise en œuvre, évaluation). Élaboration d'une proposition de projet (structure, contenu, cadre logique), en s'assurant de la pertinence climatique de chaque composante.</p> <p>Après-midi : Travail en sous-groupes sur la rédaction d'un cadre logique pour un projet type, avec une attention particulière aux indicateurs de résultats liés au climat.</p> <p>Jour 3 : Pilotage et suivi-évaluation</p> <p>Matin : Outils de gestion de projet (diagramme de Gantt, outils de suivi des activités).</p> <p>Après-midi : Introduction au suivi-évaluation (indicateurs, collecte de données, analyse). Outils de suivi des activités. Bilan des défis et des bonnes pratiques de gestion de projets.</p>
Matériel pédagogique	Fiches thématiques (2.1 à 2.5) sur la planification stratégique, le cycle de vie d'un projet, l'élaboration de propositions de projet, l'intégration climatique et le suivi-évaluation.
Outils de formation pratiques	<p>Exercice 2.1: Élaboration d'une matrice de cadre logique simplifiée et d'un arbre à solutions : Les participants construisent la logique d'intervention d'un projet fictif ou réel.</p> <p>Atelier 2.2: Analyse de cas de projets : étude de projets réussis et échoués, identification des facteurs clés de succès et des leçons apprises.</p> <p>Modèle 2.3: Canevas de proposition de projet et de rapport de suivi : Un modèle structuré pour guider les associations.</p>
Formulaire d'évaluation	Exercice de rédaction d'une section de proposition de projet et auto-évaluation. Fiche de satisfaction et fiche d'évaluation.

MODULE 3: GENRE ET INCLUSION DANS L'ACTION ASSOCIATIVE CLIMATIQUE

Volume horaire	6 heures (1 jours)
Objectifs	Comprendre les concepts de genre et d'inclusion. Analyser les vulnérabilités face aux changements climatiques. Intégrer l'approche genre et inclusion dans la planification et la mise en œuvre des activités.
Contenu et activités	<p>Jour 1 : Comprendre les dynamiques d'inclusion Matin : Les bases de l'inclusion et de la diversité dans l'action associative. Identification des différents groupes sociaux souvent sous-représentés (femmes, jeunes, personnes en situation de handicap, etc.). Après-midi : Étude de cas pratiques : comment les impacts climatiques touchent différemment les communautés. Analyse des obstacles à la participation de certains groupes.</p> <p>Jour 2 : Outils pour des projets inclusifs Matin : Méthodes et outils pour intégrer l'approche genre et inclusion dans les projets et activités associatives (planification, budget, suivi). Après-midi : Stratégies pour assurer la participation active et équitable des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables. Exercices de facilitation inclusive.</p> <p>Jour 3 : Leadership et mobilisation Matin : Développer des compétences de plaidoyer et de communication inclusives. Comment parler du climat à des publics variés. Après-midi : Bilan et échanges sur les meilleures pratiques pour encourager le leadership au sein des groupes marginalisés et s'assurer que leur voix est entendue dans les initiatives climatiques.</p>
Matériel pédagogique	Fiches thématiques (3.1 à 4.4) sur les concepts clés de genre et d'inclusion, l'analyse des inégalités, l'intégration de l'approche inclusive et la participation significative.
Outils de formation pratiques	Exercice d'audit de projet, grille d'analyse des parties prenantes et jeux de rôle sur la facilitation inclusive.
Formulaire d'évaluation	Exercice d'audit genre d'un projet, grille d'analyse et plan d'action pour une approche inclusive. Fiche de satisfaction et fiche d'évaluation.

XV. Création d'un Groupe de Leadership pour l'action climatique

La mise en place de groupes de leadership locaux constitue un pilier central de l'approche du projet ACICT pour renforcer l'adaptation et la résilience climatique à l'échelle territoriale. Ces groupes sont conçus comme des espaces structurés d'engagement citoyen, réunissant des femmes, des jeunes, ainsi que des personnes en situation de vulnérabilité, reconnus pour leur rôle actif ou leur potentiel d'influence au sein de leurs communautés.

La constitution de ces groupes repose sur un processus structuré de sélection, fondé sur un appel à candidatures lancé dans les communes partenaires. Les candidatures sont analysées selon des critères d'éligibilité et de sélection, notamment la résidence dans l'une des communes partenaires, l'engagement dans la vie publique locale, la motivation à s'investir dans l'action climatique, ainsi que la capacité à participer activement aux activités du programme. Une attention particulière est accordée à l'équilibre entre les sexes, à la représentation des jeunes et à l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité.

Le processus de sélection se déroule en trois phases : une première étape de recevabilité et de vérification de l'éligibilité des dossiers, suivie d'une phase de tri et de présélection sur la base d'un barème de notation, puis d'une sélection finale appuyée par des entretiens (en présentiel ou à distance).

La décision finale est prise par un comité de sélection, et les participant.e.s retenu.e.s sont invité.e.s à signer un document d'engagement portant sur leur participation active aux activités du projet et leur contribution au dialogue local autour des enjeux climatiques.

À l'échelle locale, une fois constitué, le groupe de leadership est installé comme un dispositif de gouvernance inclusive et participative, avec pour mission de promouvoir la participation citoyenne, de contribuer à l'animation du dialogue autour des enjeux climatiques, de soutenir des initiatives citoyennes en matière d'adaptation et de résilience, et de jouer un rôle d'interface entre les populations locales, les organisations de la société civile, les communes et les autres acteurs institutionnels.

Au niveau de la commune de Rahal, la mise en place et l'opérationnalisation du groupe de leadership se sont appuyées sur un processus progressif de concertation et de renforcement des capacités, mené en étroite coordination avec la municipalité, notamment le Secrétaire Général et le point focal du programme ACICT.

Rahal	Hommes	Femmes			Total
	<35 ans	<35 ans	≥35 ans	Sous-total	
Répartition des membres des groupes de leadership en action climatique	3	3	2	5	8
Répartition des membres (sans emploi) des groupes de leadership en action climatique	0	1	1	2	2

Tableau 9 : Répartition des membres du groupe de leadership

1- PROGRAMME DE FORMATION DU GROUPE DE LEADERSHIP

Le programme d'accompagnement en leadership mis en œuvre dans le cadre du projet ACICT s'inscrit dans une démarche structurée de renforcement des capacités des groupes de leadership locaux. Il vise à doter les participant.e.s des connaissances, compétences et outils nécessaires pour exercer un leadership actif, inclusif et engagé en faveur de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques à l'échelle locale.

Le programme est conçu sur la base d'une approche fondée sur les droits humains, l'égalité entre les femmes et les hommes et l'inclusion sociale. Il intègre de manière transversale les enjeux de genre, de jeunesse et de vulnérabilité, tout en tenant compte des contextes socio-économiques et culturels propres aux territoires partenaires. La méthodologie adoptée combine des apports théoriques, des échanges d'expériences et des exercices pratiques, favorisant l'appropriation progressive des contenus et leur mise en application dans les dynamiques locales.

Le programme de formation est structuré autour d'un ensemble de thématiques prioritaires, abordées à travers des ateliers organisés sur la période 2025–2028. Ces thématiques couvrent notamment l'analyse genre et l'égalité entre les femmes et les hommes, l'adaptation et la résilience aux changements climatiques et la protection de la biodiversité, l'approche participative sensible au climat et à l'inclusion sociale, la communication inclusive, la gestion de conflits et la médiation, ainsi que le leadership transformationnel. Le programme inclut également des modules dédiés à l'identification, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'initiatives citoyennes locales, ainsi qu'au plaidoyer en faveur de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques.

L'accompagnement des groupes de leadership ne se limite pas à la formation. Il comprend un appui continu à la conception et à la mise en œuvre d'initiatives citoyennes locales, considérées comme des leviers concrets pour traduire les apprentissages en actions et renforcer l'impact du leadership individuel et collectif. Ces initiatives visent à améliorer l'adaptation et la résilience aux changements climatiques, à promouvoir l'égalité entre les sexes et l'inclusion sociale, et à renforcer les partenariats entre les acteurs locaux.

Un dispositif de suivi et d'évaluation accompagne la mise en œuvre du programme de formation des groupes de leadership. Il repose sur une combinaison d'approches quantitatives et qualitatives, permettant de mesurer la participation, l'acquisition des compétences, ainsi que les changements induits aux niveaux individuel, collectif, institutionnel et communautaire. L'approche du changement la plus significative est mobilisée afin de documenter les transformations perçues par les participant.e.s et de capitaliser les expériences issues du programme.

Le programme de formation du Groupe de leadership constitue un cadre structuré de renforcement des capacités, visant à soutenir un leadership citoyen inclusif et la mise en œuvre d'initiatives locales en faveur de l'adaptation climatique. Le tableau ci-dessous synthétise l'architecture du programme, en présentant les thématiques, les modules de formation, le volume horaire et les modalités de mise en œuvre.

Thématique	Module de formation	Volume horaire	Commentaires
Base conceptuelle : Genre, inclusion et approche participative dans l'action climatique	L'analyse genre et l'égalité entre les femmes et les hommes	3h /groupe	
	L'adaptation et la résilience aux changements climatiques	3h/groupe	
	L'approche participative sensible à l'adaptation climatique, à l'égalité entre les sexes, et à la promotion de la jeunesse et de l'inclusion sociale	3h/groupe	
	Les enjeux liés à la protection de la biodiversité (les solutions fondées sur la nature (SFN))	3h/ groupe	
Intelligence collective : compétences et outils transversales	La communication inclusive		Année 3
	Le leadership transformationnel		Année 3
	La gestion de conflits et la médiation		Année 3
Action / Impact : Mécanismes d'opérationnalisation et plaidoyer en faveur de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques	L'identification et l'élaboration d'initiatives citoyennes dans les domaines de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques		Année 3
	Le plaidoyer en faveur de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques		Année 3

Tableau 10 : Programme de formation du Groupe de leadership

MODULE DE FORMATION : « BASE CONCEPTUELLE : GENRE, INCLUSION ET APPROCHE PARTICIPATIVE DANS L'ACTION CLIMATIQUE »

Formation	Objectifs pédagogiques précis	Volume horaire	Méthodologie pédagogique	Outils d'évaluation
L'analyse genre et l'égalité entre les femmes et les hommes	<ul style="list-style-type: none"> - Familiariser les participant.e.s aux concepts du genre et de l'inclusion ; - Renforcer les capacités des participant.e.s à cerner les inégalités entre les femmes et les hommes et les facteurs d'exclusion des populations vulnérables ; - Renforcer les capacités des participant.e.s en matière de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et d'inclusion ; - Encourager les participant.e.s à adopter le genre et l'inclusion dans l'action climatique 	4,5 js (3h/groupe)	<p>La méthodologie à adopter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'adossera également à une approche basée sur l'équité, en mettant particulièrement l'accent sur les groupes des personnes en situation de vulnérabilité, sur les droits humains et l'approche genre - s'appuiera sur des informations théoriques, d'une part, et des exemples puisés dans la littérature ayant trait au genre, à l'inclusion sociale et à l'adaptation et à la résilience aux changements climatiques et à l'expérience tunisienne et canadienne, d'autre part. - s'inscrira dans une démarche pluridisciplinaire (psychologique, sociologique, économique, écologique, etc.), assuré conjointement par des expert.e.s tunisien.ne.s et canadien.ne.s. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les feuilles de présence à remplir lors des sessions de formation à organiser devront impérativement inclure le prénom et le nom, le sexe, l'âge, la commune et les coordonnées de chaque participant.e. - Tout.e.s les expert.e.s à impliquer dans l'animation des sessions de formation sont invité.e.s à élaborer des outils de pré-évaluation et de post-évaluation
L'adaptation et la résilience aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les participant.e.s aux enjeux des changements climatiques à l'échelle locale ; - Renforcer les connaissances des participant.e.s en matière d'analyse des effets des changements climatiques à l'échelle locale ; - Participer à l'amélioration des capacités des participant.e.s en matière d'adaptation et de résilience aux changements climatiques à l'échelle locale ; - Encourager les participant.e.s à s'impliquer dans l'adaptation et la résilience aux changements climatiques à l'échelle locale 	4,5 js (3h/groupe)		
L'approche participative sensible à l'adaptation climatique, à l'égalité entre les sexes, et à la promotion de la jeunesse et de l'inclusion sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Familiariser les participant.e.s à l'approche participative dans une perspective d'adaptation et de résilience aux changements climatiques, de l'égalité entre les sexes et de la promotion de la jeunesse et de l'inclusion sociale ; - Renforcer les capacités des participant.e.s en matière d'application de l'approche participative dans la gouvernance locale ; - Sensibiliser les participant.e.s à l'importance de la promotion de la participation dans la vie publique et les processus décisionnels à l'échelle locale ; - Encourager les participant.e.s à adopter l'approche participative dans les actions relatives à l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques 	4,5 js (3h/groupe)		
Les enjeux liés à la protection de la biodiversité (les solutions fondées sur la nature (SFN))	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les participant.e.s aux solutions fondées sur la nature (SFN) et à leur application à l'échelle locale ; - Renforcer les connaissances des participant.e.s en matière de la mise en œuvre des SFN - Participer à l'amélioration des capacités des participant.e.s en matière de planification, la mise en œuvre et le suivi des SFN à l'échelle locale ; - Encourager les participant.e.s à s'impliquer activement dans la promotion et la pérennisation des SFN à l'échelle locale 	4,5 js (3h/groupe)		

2- BENCHMARKING PAR RAPPORT À L'EXPÉRIENCE CANADIENNE

Dans le cadre de la réalisation des études de benchmarking, des ateliers tuniso-canadiens à distance sont planifiés afin de capitaliser sur l'expérience canadienne en matière de participation citoyenne à la vie municipale et d'appuyer l'intégration et l'adaptation de bonnes pratiques au niveau communal.

Ces ateliers visent à renforcer les mécanismes de participation et d'implication des femmes, des jeunes et des groupes en situation de vulnérabilité dans la gouvernance municipale, en particulier pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des mesures et solutions d'adaptation et de résilience face aux effets des changements climatiques.

Les ateliers s'appuient sur une approche interactive privilégiant le partage d'expériences, les retours de terrain et les échanges directs avec des expert.e.s canadien.ne.s, afin de mettre en évidence des pratiques concrètes mobilisables dans les contextes communaux.

3- CONCERTATION INCLUSIVE AUTOUR DU PROJET PILOTE COMMUNAL

Afin d'associer activement l'ensemble des acteurs locaux dont les femmes, jeunes et personnes vulnérables à la planification environnementale et climatique, tout en renforçant leur compréhension de l'approche des **Solutions Fondées sur la Nature (SFN)** comme levier d'adaptation au changement climatique, des ateliers de concertation autour des projets pilotes communaux, ont été animés au profit des groupes de leadership. Ces ateliers ont pour objectif de conduire un processus structuré de concertation permettant de hiérarchiser les priorités de développement à l'échelle communale, en tenant compte des besoins exprimés par les parties prenantes et des enjeux environnementaux locaux. Ils visent également à sensibiliser les participants aux SFN, à illustrer leur pertinence pour répondre aux défis du territoire, et à encourager leur intégration dans les solutions envisagées. À cette fin, les rencontres permettront de présenter l'agenda du programme ACICT, de clarifier les rôles, attentes et contributions attendues des acteurs, et de mettre en pratique les principes de participation à travers des exercices et travaux de groupes.

La concertation s'appuiera sur les outils méthodologiques du programme ACICT, fondés sur la participation active et l'apprentissage par la pratique. Des discussions dirigées, des échanges interactifs et des travaux collectifs seront mobilisés pour favoriser l'expression de tous les participants et la co-construction des propositions. Le processus reposera sur des principes d'inclusion sociale, garantissant une représentation équilibrée des femmes, des jeunes, des enseignants, des associations locales et des représentants institutionnels. Les priorités, solutions, responsabilités et engagements seront définis collectivement, dans une logique de transparence et de responsabilité partagée. Afin d'assurer la cohérence du dispositif, une structure identique d'atelier sera adoptée dans l'ensemble des communes concernées, facilitant également l'harmonisation intercommunale des résultats.

XVI. Stratégie de communication et sensibilisation locale

Dans le cadre du projet ACICT, des stratégies de communication ont été élaborées à l'échelle de chacune des communes partenaires, en complément des autres dispositifs d'accompagnement mis en place. Ces stratégies s'inscrivent dans une logique d'appui à l'action climatique locale, en visant à renforcer la compréhension des enjeux liés aux changements climatiques et à soutenir l'appropriation des démarches d'adaptation par les populations et les acteurs locaux.

Les stratégies de communication communales reposent sur un cadre méthodologique commun défini au niveau du projet, garantissant une cohérence d'ensemble dans les principes et les orientations retenus, tout en laissant une marge d'adaptation aux spécificités territoriales. Cette approche permet d'assurer une articulation entre une vision partagée à l'échelle du projet et des messages ancrés dans les réalités locales, en lien avec les vulnérabilités climatiques propres à chaque territoire.

La communication est appréhendée comme un levier transversal de la gouvernance climatique locale. Elle accompagne les actions menées par les communes et leurs partenaires en contribuant à la diffusion de l'information, à la sensibilisation des populations et à la mobilisation des acteurs autour des enjeux d'adaptation aux changements climatiques. À ce titre, elle intervient en complément des actions de renforcement des capacités, de planification et de participation citoyenne développées dans le cadre du projet ACICT.

Les stratégies de communication communales intègrent également les principes d'inclusion et d'équité, en veillant à ce que les messages diffusés prennent en compte la diversité des publics et des situations de vulnérabilité. Elles contribuent ainsi à renforcer l'accessibilité de l'information et à favoriser une participation plus large aux dynamiques locales d'adaptation.

À l'échelle de la commune de Rahal, la stratégie de communication et de sensibilisation a été conçue en tenant compte des spécificités climatiques, socio-économiques et territoriales de ce territoire du gouvernorat de Sidi Bouzid, situé en zone semi-aride agricole. Exposé de manière accrue aux effets de la sécheresse chronique, à la baisse de la nappe ainsi qu'aux dynamiques de désertification, le territoire fait face à des enjeux climatiques qui affectent directement les pratiques agricoles et les ressources locales.

Dans ce contexte, une approche de communication ciblée a été élaborée afin d'interpeller directement les acteurs clés du territoire. Les publics prioritaires identifiés comprennent notamment les agriculteurs, les GDA ainsi que les jeunes ruraux, en tant qu'acteurs stratégiques de l'adaptation des pratiques et de la préservation des ressources. Les messages clés développés dans le cadre de cette stratégie — tels que « L'eau, c'est notre avenir » et « Une agriculture sobre pour une terre durable. » — visent à susciter une prise de conscience collective sur les risques climatiques tout en valorisant la responsabilité partagée et la capacité d'action locale.

L'approche retenue privilégie l'organisation de cafés citoyens ainsi que la production de capsules pratiques sur l'irrigation raisonnée, afin de toucher les populations locales et de renforcer l'appropriation des messages. Les canaux de diffusion mobilisés incluent principalement les radios locales, l'affichage dans les marchés ainsi que WhatsApp communautaire, afin d'assurer une large diffusion des contenus et un ancrage fort dans la vie sociale et économique de la commune. Cette stratégie communale s'inscrit ainsi pleinement dans la vision du projet ACICT, en faisant de la communication un levier de mobilisation citoyenne et de gouvernance climatique inclusive au niveau local.

Stratégie de communication – Commune de Rahal (Sidi Bouzid – Zone semi-aride agricole)

Profil climatique : sécheresse chronique, baisse de nappe, désertification.

Publics cibles : agriculteurs, GDA, jeunes ruraux.

Messages clés : « L'eau, c'est notre avenir » – « Une agriculture sobre pour une terre durable. »

Approche : cafés citoyens, capsules pratiques sur l'irrigation raisonnée.

Canaux : radios locales, affichage dans les marchés, WhatsApp communautaire.

Conclusion

Le diagnostic réalisé confirme que Rahal est fortement exposée aux impacts du changement climatique, en particulier à la sécheresse prolongée, au stress hydrique chronique, ainsi qu'aux phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols, qui affectent de manière directe l'agriculture pluviale, les parcours pastoraux et l'approvisionnement en eau des populations. Cette vulnérabilité est accentuée par le caractère rural et semi-aride du territoire, la dispersion de la population, la fragilité des infrastructures de base et la dépendance de l'économie locale à des activités fortement sensibles aux variations climatiques.

Face à ces défis, la commune ne dispose pas d'une stratégie formelle en matière d'adaptation climatique. Les enjeux climatiques ne sont pas encore institutionnalisés dans les structures municipales, en l'absence de cellule climat opérationnelle, de plan climat et de personnel formé. Les interventions locales en matière de résilience proviennent majoritairement de programmes régionaux ou nationaux, et les initiatives menées (collecte des eaux de ruissellement, reboisement, sensibilisation à la gestion de l'eau agricole, actions associatives ponctuelles) restent isolées et fortement dépendantes des dynamiques de projet. La coordination entre services demeure limitée et aucune plateforme de concertation multi-acteurs n'a été mise en place à l'échelle locale.

L'évaluation de la maturité climatique réalisée dans le cadre du projet ACICT met en évidence une maturité globale très faible, malgré une exposition élevée aux aléas. Les scores obtenus révèlent des capacités d'adaptation institutionnelles et techniques très limitées, une gouvernance climatique non structurée, des partenariats multi-acteurs faibles et un déficit majeur en outils opérationnels. Avec un indice de maturité climatique de 16,67 %, Rahal figure parmi les communes les plus vulnérables, du fait notamment de l'absence de planification stratégique, de coordination transversale et d'instruments de diagnostic, de cartographie des risques ou de suivi-évaluation.

Par ailleurs, la dimension genre et inclusion sociale demeure absente des pratiques municipales actuelles. Les femmes, bien que fortement impliquées dans l'agriculture familiale et la gestion domestique des ressources, ne sont pas représentées dans les espaces de décision et ne bénéficient d'aucun dispositif d'accompagnement spécifique. Les jeunes, également vulnérables dans un contexte de chômage, de sous-emploi et d'exode rural, ne disposent pas de mesures ciblées permettant de renforcer leur participation et leur résilience.

Les besoins identifiés en matière de renforcement des capacités, d'outils et d'instruments pour l'action climatique, ainsi que les lacunes observées en gouvernance et inclusion, confirment la nécessité d'un accompagnement ciblé, progressif et structurant. Les recommandations formulées dans ce rapport visent notamment à renforcer la résilience du territoire à travers l'amélioration de la gestion des ressources en eau, la réduction de l'érosion et du ruissellement, le renforcement des capacités communales en planification et gestion des risques, le développement d'outils opérationnels (cartographie, SIG, suivi-évaluation, dispositifs d'alerte), ainsi que l'institutionnalisation d'une gouvernance climatique inclusive.

Dans ce contexte, le projet ACICT constitue un levier stratégique majeur pour accompagner la commune de Rahal dans la transition entre une action climatique ponctuelle et une action plus structurée, intégrée et durable. Les dispositifs mis en place — création d'une cellule climat communale, programmes de formation des acteurs institutionnels et des OSC, constitution d'un groupe de leadership pour l'action climatique locale, concertation inclusive autour des projets pilotes et stratégie de communication — offrent un cadre cohérent pour renforcer l'appropriation des enjeux climatiques, améliorer la coordination multi-acteurs et soutenir une dynamique locale inclusive.

En définitive, Rahal présente une vulnérabilité climatique élevée et une maturité climatique très faible, mais dispose d'un potentiel de progression réel à condition de renforcer ses capacités institutionnelles, ses outils de pilotage et ses mécanismes de coordination. Le présent rapport constitue ainsi une base de référence pour orienter les actions futures, appuyer la prise de décision locale et contribuer à la consolidation d'une trajectoire d'adaptation climatique territoriale au sein des communes partenaires du projet ACICT.

ANNEXES

Profil Climatique de Rahal

1- IDENTITÉ ET CONTEXTE COMMUNAL

Population (2024)	Superficie	Densité	Urbanisation
14 118 hab.	113,85 km ²	124 hab/km ²	~3 530

Structure démographique (RGPH 2024)

Répartition par sexe	Structure par âge	Dynamique
Hommes: 51,1% (7 217) Femmes: 48,9% (6 901)	0-14 ans: 24,4% 15-64 ans: 64,3% 65+ ans: 11,3%	Tendance: Declin (exode rural massif) Solde migratoire: Négatif

Contexte socio-économique

- Zone rurale semi-aride du Centre Tunisie.
- Agriculture pluviale de subsistance dominante (céréales, oliveraies extensives),
- Élevage pastoral ovin/caprin sur parcours dégradés
- Dépendance totale aux précipitations saisonnières (~250 mm/an, très irrégulières)
- Désertification progressive
- exode rural massif des jeunes,
- Accès limité aux services de base.

Populations vulnérables identifiées

- Femmes rurales : Charge approvisionnement eau distances croissantes, travaux agricoles non rémunérés, exclusion décisions foncières
- Petits agriculteurs : Pas d'irrigation moderne, capacités techniques/financières limitées, endettement années sèches, abandons terres
- Jeunes sans emploi : Chômage élevé, baisse rendements agricoles = moins opportunités, migration forcée villes/étranger
- Eleveurs transhumants : Parcours dégradés, manque eau bétail, mode vie traditionnel menace, mortalité cheptel canicules

2 - DONNEES CLIMATIQUES ET PROJECTIONS

Situation actuelle	Projections 2050
- Climat semi-aride en aridification - Précipitations: ~250 mm/an (tres irregulieres) - Temperature moyenne: 19C - Secheresses chroniques structurelles	- Temperature: +1,5 a +2C - Precipitations: -15 a -30% - Vagues chaleur: +40% frequence - Rendements agricoles: -30 a -50%

Carte multi-risques climatiques

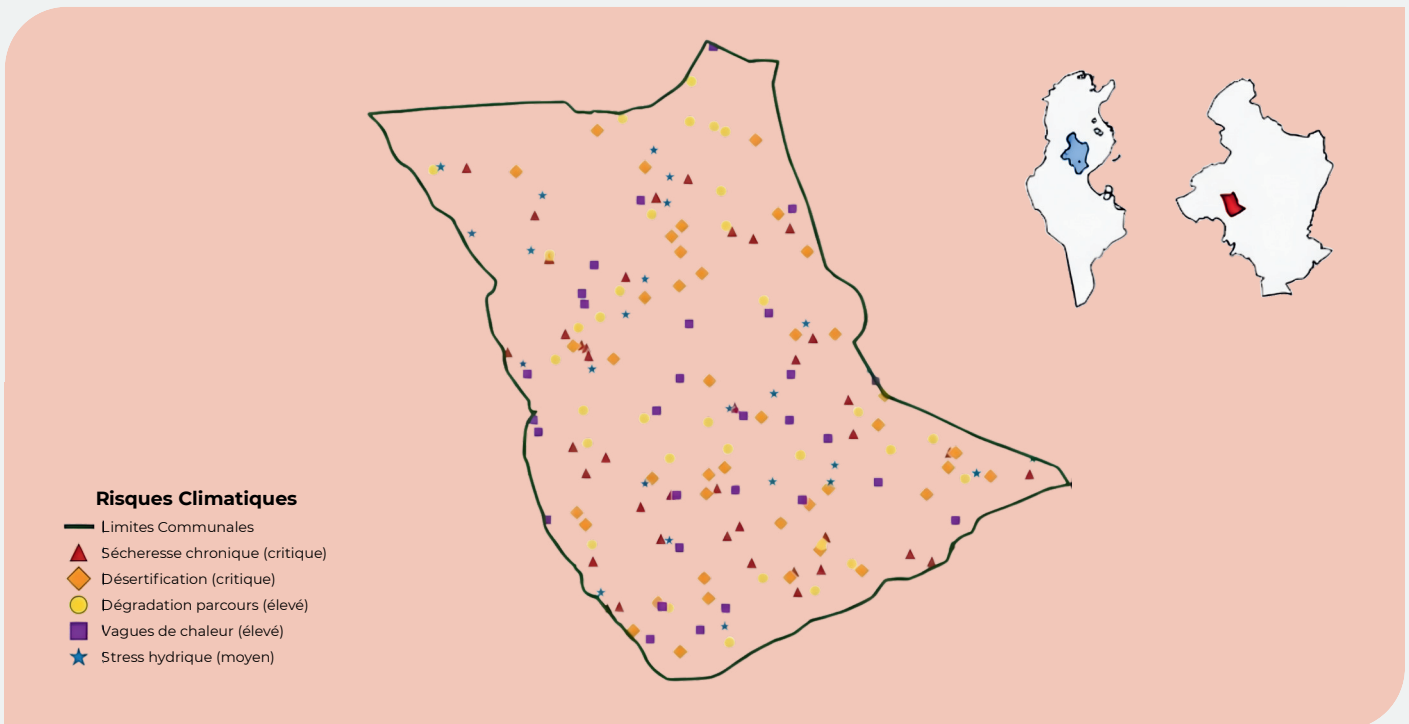


Figure 1 : Carte multi-risques climatiques de la commune de RAHAL

3- RISQUES CLIMATIQUES PRIORITAIRES

Risque climatique	Niveau	Fréquence	Coût de l'inaction
Sècheresses chroniques & déficit eau	CRITIQUE	Permanent	Effondrement agriculture, exode massif
Désertification & dégradation sols	CRITIQUE	Progressif	Perte 3000 ha terres 2040
Vagues de chaleur extrêmes	ÉLEVÉ	Annuel	Mortalité bétail 15-25%
Épuisement ressources eau	ÉLEVÉ	Actuel	Crise eau potable chronique
Exode rural & dépeuplement	MOYEN	Accélééré	Territoire non viable 2040

Spécificité RAHAL : Crise hydrique et désertification structurelle. Deux risques CRITIQUES interconnectés : sécheresses chroniques (déficit eau permanent) + désertification avancée (dégradation sols irréversible). Sans intervention massive urgente, risque effondrement économique et dépeuplement complet.

4- MATURETE CLIMATIQUE COMMUNALE

Dimension	Score	Appréciation
Vulnérabilité & exposition	3/5	Elevée - Sècheresses chroniques + désertification avancée
Capacités d'adaptation	1/5	Très faibles - Aucune cellule, personnel non formé
Gouvernance institutionnelle	1/5	Quasi-inexistante - Pas plan climat, budget nul
Partenariats multi-acteurs	1/5	Très limités - Projets CRDA ponctuels non coordonnés
Genre & inclusion sociale	1/5	Absente - Aucun dispositif genre, groupes vulnérables non ciblés
Outils & instruments	0/5	Inexistants - Pas SIG, diagnostic, cartographie

INDICE DE MATURETE CLIMATIQUE (IMC)

17%

MATURETE TRES FAIBLE - Urgence maximale

INSTRUMENTS DE PLANIFICATION DISPONIBLES

Solution SfN	Délai
PAU	En cours d'élaboration
PDL	Non disponible
Plan Climat	Inéxistant - A élaborer prioritairement 2025
Plan Désertification	Inéxistant - Partenariat CRDA/UNCCD à établir

5- SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE (SFN)

GESTION RESSOURCES EAU & LUTTE SÈCHERESSE

Solution SfN	Surface/Cible	Coût estimé	Délai
1. Retenues collinaires & collecte eaux	15 ouvrages 200 000 m3	11 M TND	2026-2028
2. Techniques conservation eau sols	400 exploitations	3 M TND	2025-2028

LUTTE DÉSSERTIFICATION & RESTAURATION SOLS

Solution SfN	Surface/Cible	Coût estimé	Délai
3. Fixation dunes & reboisement zones critiques	1 000 ha	8 M TND	2025-2029
4. Restauration parcours pastoraux	1 500 ha	5 M TND	2026-2029

RÉSILIENCE AGRICULTURE & ELEVAGE

Solution SbN	Surface/Cible	Coût estimé	Délai
5. Points d'eau bétail & abreuvoirs	10 stations	4 M TND	2026-2028
6. Cultures tolérantes sécheresse	400 exploitations	4 M TND	2025-2028

INVESTISSEMENT TOTAL ESTIMÉ : 35 M TND sur 2025-2029 | ROI : Agriculture viabilisée (-70% volatilité), parcours restaures (x3 capacité charge), désertification enrayée, territoire habitable préservé.

6- PLAN D'ACTION ET INDICATEURS

ACTIONS PRIORITAIRES

Horizon	Actions	Responsable
URGENT 0-6 mois	<ul style="list-style-type: none"> - Plan gestion eau urgence - Créer cellule climat municipale (3 ETP) - Lancer élaboration Plan Climat & Lutte Désertification 	Commune + CRDA
COURT 6-18 mois	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes retenues collinaires prioritaires - Monter dossiers financements climat (GCF, FAO, UNCCD) - Former personnel municipal gestion risques 	Commune + Partenaires
MOYEN 18-36 mois	<ul style="list-style-type: none"> - Déployer SfN prioritaires (retenues, reboisement, parcours) - Structurer coordination multi-acteurs - Intégrer genre dans toutes les actions 	Commune + Bailleurs

INDICATEURS DE SUIVI CLÉS

Indicateur	Référence	Cible	Échéance
Plan Climat & Lutte Désertification adopté	0	1	2025
Personnel climat forme (ETP)	0	3	2025
Retenues collinaires construites	0	15	2028
Financements climat mobilisés (M TND)	0	35	2029

URGENCE ACTION ÉLEVÉE : Sans intervention massive 2025-2026, risque de désertification irréversible et dépeuplement total du territoire d'ici 2035-2040. Le coût de l'inaction est EXISTENTIEL : territoire devenant inhabitable. Rahal nécessite un accompagnement URGENT et PRIORITAIRE.



**PORTAIL DE LA COMMUNE
DE RAHAL**

